

COMMUNE DE MONTMARAUULT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU CINQ JUIN DEUX MIL VINGT SIX

DATE DE CONVOCATION : 27/05/2026

DATE D’AFFICHAGE : 27/05/2026

L’an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle d’honneur de la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier LINDRON, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BALESPOUEY Nathalie, BOURGEOT Jean-François, CANTUEL Pierre, GIAMBARRESI Anthony, HUMBERT Patrick, LEPEE Yves, LEVASSEUR Angélique, LINDRON Didier, MERCIER Sylvie, MICHARD Josiane, MONCE Aline, PETITEAU Stéphane, PRENEY Martine.

Absents excusés :

AUBERGER Josette donne procuration à MERCIER Sylvie,
FLINE Joëlle donne procuration à MICHARD Josiane,
RAMOS Gaëlle donne procuration à MONCE Aline,
ROULLIER Claude donne procuration à LINDRON Didier,
DAFFIX Xavier.

Monsieur BOURGEOT Jean-François a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs.

COMMUNE DE MONTMARAUULT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU CINQ JUIN DEUX MIL VINGT SIX

DEL2026-Elec Sén : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 12/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de plus de 1 000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme PRENEY Martine, Mr HUMBERT Patrick, Mr GIAMBARRESI Anthony et Mr CANTUEL Pierre.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement de la liste de candidats, il est procédé au vote.

Liste de candidats enregistrés :

- Liste : Délégués aux élections sénatoriales 2026

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 17
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 17
- majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Liste : Délégués aux élections sénatoriales 2026 17 voix

COMMUNE DE MONTMARAUT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU CINQ JUIN DEUX MIL VINGT SIX

La liste « Délégués aux élections sénatoriales 2026 » ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue pour les élections sénatoriales.

Les élus proclamés sont :

Délégués titulaires :

- BOURGEOT Jean-François
- AUBERGER Josette
- LEPEE Yves
- MERCIER Sylvie
- GIAMBARRESI Anthony

Délégués suppléants :

- PRENEY Martine
- ROULLIER Claude
- LEVASSEUR Angélique

Fait et délibéré le cinq juin deux mil vingt-cinq et ont signé avec nous les membres présents.

Le Maire,

Didier LINDRON

Le Secrétaire,

Jean-François BOURGEOT